

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 23 août 2021

## **ELECTIONS TRANS-SUR-ERDRE:**

Élection municipale et communautaire partielle intégrale Rappel des modalités de déclaration de candidature

Conformément aux dispositions de l'article L270 du code électoral, un conseil municipal d'une commune de plus de 1000 habitants, qui a perdu le tiers ou plus de ses membres, doit procéder à une élection municipale et communautaire partielle intégrale.

Le conseil municipal de Trans-sur-Erdre ayant perdu le tiers de ses membres, les électrices et les électeurs sont convoqués à un nouveau scrutin qui aura lieu le dimanche 19 septembre 2021, pour le premier tour, et le dimanche 26 septembre 2021, en cas de second tour. Il sera procédé à l'élection partielle intégrale de quinze conseillers municipaux et un conseiller communautaire au scrutin de liste à deux tours.

Le scrutin sera ouvert de 8h00 à 18h00. En l'absence de majorité absolue au premier tour, il sera procédé à un second tour de scrutin le dimanche 26 septembre 2021 aux mêmes heures.

Les déclarations de candidatures se feront sur rendez-vous à la sous-préfecture de Châteaubriant-Ancenis 22 rue Gabriel Delatour - 44 110 Châteaubriant.

- pour le premier tour : les mardi 31 août et mercredi 1er septembre 2021 de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le jeudi 2 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- **en cas de second tour** : le lundi 20 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00, et le mardi 21 septembre 2021 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

## **CAMPAGNE ELECTORALE:**

**Pour le premier tour**, la campagne électorale sera ouverte le lundi 6 septembre 2021 et sera close le samedi 18 septembre 2021 à minuit.

**En cas de second tour**, la campagne électorale sera ouverte le lundi 20 septembre 2021 et sera close le samedi 25 septembre 2021 à minuit.

Retrouvez toutes les informations relatives à ce scrutin et notamment les modalités de dépôt de candidatures :

https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Elections/Elections-partielles-2021

Préfecture de la Loire-Atlantique Service régional de la communication interministérielle